

**COMPTE RENDU de L'INSTALLATION du  
CONSEIL MUNICIPAL du 23 MAI 2020**

Madame Nadine Lefebvre, Maire sortant, qui a convoqué les élus, les remercie de leur présence et de leur compréhension : des mesures exceptionnelles à respecter seront prises tout au long de la séance, qui se fait à huis clos.

Elle ouvre la séance et déclare les membres du Conseil Municipal installés dans leur fonction de Conseillers Municipaux.

Monsieur Adrien Gomes, Benjamin des membres, accepte d'être nommé secrétaire de séance.

Madame Nadine Lefebvre, doyenne, préside l'assemblée et demande à Monsieur Delelis, Directeur Général des Services de procéder à l'appel.

Après avoir constaté que tous les Conseillers Municipaux sont présents et la condition de quorum est remplie, Nadine Lefebvre invite le Conseil Municipal à procéder à l'élection du maire.

### **1 Élection du Maire**

Nadine Lefebvre donne lecture des dispositions légales relatives à l'élection du Maire et fait appel à candidature au poste de Maire.

Monsieur Arnaud Figenwald présente la candidature de Madame Nadine Lefebvre au nom de la liste « Toujours ensemble »,

Monsieur Boris Briche présente sa candidature au nom de sa liste « Beuvry renouveau » et prend la parole. Il remercie les électeurs qui leur ont accordé leur confiance et déclare vouloir aborder ce mandat dans un état d'esprit constructif avec une volonté de défendre les priorités de leur projet (sécurité, modération fiscale et démocratie de proximité).

Madame Lefebvre remercie Monsieur Briche et désigne 2 assesseurs : Madame Marie-Cécile Vanbergue et Monsieur Giovanni Bray.

Après le vote et le dépouillement ;

*Madame Nadine LEFEBVRE est élue Maire à la Majorité avec 24 voix,  
Monsieur Briche a obtenu 3 voix,  
(2 bulletins blancs)*

Elle remercie ces collègues de la confiance qu'ils lui témoignent depuis 2 mandats.

Monsieur Verdoucq lui remet l'écharpe de Maire et Monsieur Figenwald, un bouquet de fleurs.

### **2 Création des postes d'adjoints**

Madame le Maire donne lecture des dispositions légales relatives à la création des postes d'Adjoints au Maire et propose de fixer à 8 le nombre d'Adjoints pour la durée du mandat.

*Adoptée à la Majorité avec 27 voix  
(Madame Houplain et Monsieur Briche ne prennent pas part au vote)*

### **3 Élection des Adjoints au Maire**

Après avoir exposé les articles d'application à l'élection des Adjoints, Madame le Maire présente la liste du groupe « Toujours Ensemble » composée de Messieurs et Mesdames : Arnaud Figenwald, Emmanuelle Leveugle, Gaëtan Verdoucq, Charline Denis, Giovanni Bray, Patricia Wach, Pierre Beauvois et Marie-Cécile Vanbergue.

Aucune autre candidature n'étant déclarée, elle invite le Conseil à procéder au vote.

*La liste du Groupe « Toujours ensemble » est élue à la majorité avec 24 voix,  
(2 bulletins nuls et 3 blancs)*

Madame le Maire proclame les 8 Adjoints précédemment mentionnés élus, les félicite et leur remet leur écharpe d'Adjoint.

Chacun des Adjoints remercie Madame Lefebvre pour la confiance qu'elle leur accorde.

#### **4. Charte de l'Élu Local**

Madame le Maire donne lecture des 7 principes généraux de la charte de l'élu local et invite les conseillers municipaux à en prendre acte.

Avant de clore la séance, Madame le Maire, nouvellement élue, prend la parole :

*« Les Beuvrygeois constatent que l'équipe municipale est rajeunie et s'enrichit de nouveaux talents qui vont nous permettre de poursuivre le travail démarré il y a 12 ans avec des collègues que vous avez connus, des collègues compétents, expérimentés et disponibles.*

*Le résultat obtenu le 15 mars dernier avec 60 % des suffrages atteste de la confiance que les Beuvrygeois nous témoignent. Je remercie très sincèrement tous les acteurs qui ont contribué à mener à bien ces élections au cours de cette période difficile et inédite que personne ne pouvait imaginer.*

*Un grand merci également aux bénévoles qui ont participé à la distribution des masques en porte à porte, un jour férié : une belle preuve de solidarité !*

*Je regrette qu'à cause de ce huis clos, ce moment si important ne puisse être partagé comme habituellement avec les Beuvrygeoises et les Beuvrygeois. »*

Madame le Marie remercie toute l'assemblée présente ce samedi 23 mai 2020 et clôt la séance à 10h10.